

PO-01-2024

Prilly, le 5 février 2024.

**Postulat demandant à la Municipalité de Prilly
de nommer/renommer la place qui se trouve devant le collège centre.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers /ères,

La ville de Prilly a nommé ses rues par des noms communs, des lieux-dits. Aucun nom de personnalité ou de date symbolique n'a, jusqu'à présent, été utilisé.

En attribuant un nom de rue, place, avenue à une personne, ce nom pourrait rappeler aux citoyens de notre ville, ou à ceux qui y sont de passage, non seulement la personne en tant que telle mais surtout les idées qu'elle a défendues et qui ont participé à construire le bien commun. Il en est de même pour le choix d'une date symbolique, rappelant à tous les citoyens un événement marquant pour notre démocratie.

Notre réflexion va également dans le sens de prôner une féminisation des noms de rues. Un tel choix nous permettra de visibiliser la place que notre société accepte de donner à la diversité sociale et de genres, facteur de cohésion sociale.

Partant de ce postulat, le PSIG propose au Conseil communal de demander à la Municipalité de nommer/renommer la place du Collège Centre.

Le PSIG propose deux noms de femme et/ou une date symbolique pour l'égalité hommes-femmes :

- Soit Place du 14 juin, en l'honneur, de l'inscription, dans la Constitution suisse, du principe d'égalité le 14 juin 1981 et de la mobilisation massive du 14 juin 1991 et 2019.
- Soit Place Andrée Passini, née en 1921 et décédée le 6 octobre 2009¹. Première présidente au Conseil communal de Prilly dès 1970 (URLI). Elle faisait encore partie de la vie politique de Prilly lorsqu'elle prononçait ^{un} discours ~~pour~~ ^{priorité} pour la commémoration du vingtième anniversaire de l'introduction du suffrage féminin dans le canton de Vaud.
- Soit Place Catherine Colomb (1892-1965), du nom de l'écrivaine, femme de lettres vaudoise, qui fut citoyenne de Prilly. Pendant près de trente ans, bien que licenciée en lettres, Catherine Colomb subordonne ses ambitions littéraires aux exigences de la vie familiale et sociale. Elle recommence à écrire en cachette le jour même où le cadet de ses fils entre à l'école. Catherine Colomb est membre de l'Association des

¹ <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/665416/view?page=16&p=separate&search=andr%C3%A9e%20passini&hlid=1017813592&tool=search&view=0,537,1644,874>

écrivains vaudois, de la Société des écrivains suisses et de l'Association suisse des femmes universitaires. Reconnue par le poète Gustave Roud et, en France, par Jean Paulhan, Catherine Colomb est aujourd'hui considérée en Suisse romande comme l'une des écrivaines les plus marquants de la seconde moitié du siècle. Elle a été distinguée par le jury du Prix de la Guilde du Livre (1945) et a reçu le Prix du Livre vaudois (1956) et le Prix Rambert (1962). En 1993, les éditions de l'Âge d'Homme ont publié ses œuvres complètes, plus d'un quart de siècle après sa mort survenue à Prilly le 13 novembre 1965.²

Nous remercions le Conseil de soutenir ce postulat en le renvoyant à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le PSIG : Eva Tortelli et consorts

Oliver

Philippe L.

Hubert

Jean

A.20

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Catherine_Colomb